académie
Besançon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Saône
éducation
nationale

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Commune : Gray	**Ecole : Moïse Lévy**
Date : 12 février 2019	**Horaire : 17h**
Présents : Mme Ferrand (IEN) ; Mme Richard (DDEN) Enseignants : Mmes Jehl, Fournet, Henriques, Jacquin, Pesenti, Bouthiaux, Baumann, Fonfrede, M. Jeandel, Sugny, Mmes Stimac, Terreaux, Baran, Bourbon, GrandPerrin, Lambert RASED : Mmes Camburet et Viegas Représentante de la mairie : M. Laurençot Représentants de parents : Mmes Cetiner, Collenot, Marquez, Daval, Gautrot, Ozbay Représentante DDEN : Mme Richard Invités (associations, services médicaux...)	
Absent(s) : Mme Guyot	
Absent(s) excusé(s) : Mmes Bonnin et Lemercier	

Ordre du jour :

1. Présentation Service Civique (Mylène Mychno) et nouvelle AESHi à temps plein sur l'école (Nelly Lambert)
2. Modification règlement intérieur
3. Projets pour l'année en cours (école et classes)
4. Le Projet d'école
5. La sécurité à l'école
6. Point sur les travaux et les équipements
7. Le REP Romé de l'Isle : actions
8. La préparation de la rentrée 2019 (effectifs, budget, ELCO...)
9. L'ASEP
10. Questions diverses

Présentation Service Civique et AESHi

Mme Mylène Mychno a rejoint l'équipe de l'école Moïse Lévy depuis le retour des vacances de la Toussaint comme Service Civique. L'école avait proposé un mission à la fin de l'année scolaire 2017-2018. 2 personnes ont été recrutées. Les missions assignées au service civique sont les suivantes : assister les enseignants sur des temps de classe, préparation métérielle, faciliter les transitions entre le péri-scolaire et l'école, aide à la bibliothèque.
Un grand merci à Mylène pour son engagement, ses prises d'initiative et son professionnalisme !
Mme Putigny s'est vu rompre son contrat, ne pouvant assurer sa mission pour des raisons personnels.

Mme Nelly Lambert a été affectée pour compenser les besoins d'un élève en situation de handicap en période 2. Cet élève a quitté l'école. Depuis la rentrée de janvier, elle accompagne deux nouveaux élèves, scolarisés en classe de CM1 et devant bénéficier d'une aide humaine (notification de la maison départementale des personnes handicapées)

Modification règlement intérieur

Afin de se mettre en conformité avec la loi, l'école doit apporter une modification à son règlement intérieur.
En effet, la loi n°2018-695 du 3 Août 2018 sur l'interdiction de l'usage des téléphones portables et objets connectés s'applique dans à les établissements scolaires.
Leur usage ne peut se faire que dans le cadre d'activités scolaires encadrées.
Leur interdiction permettra d'une part de favoriser l'attention et la concentration des élèves et d'autre part de de lutter contre les incivilités (phénomène de harcèlement, racket, vol)
Proposition de modification :

Modification de l'article 5 **adopté à l'unanimité:**

Sont strictement interdits dans l'enceinte de l'établissement :

L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communication électronique par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires).

Les élèves ne doivent être en possession ni d'objets dangereux ou de valeur (jeux, vidéos, MP3-MP4, I-Pod) sans rapport avec l'école, ni de signes distinctifs de religion. Ces objets seront confisqués et rendus au responsable légal de l'élève. Les maîtres ne peuvent être tenus responsables de la perte, du vol ou de la casse des montres et des différents bijoux ainsi que du matériel personnel. Personne n'est donc autorisé à venir rechercher des objets ou du matériel oubliés dans les classes à 11h30 et 16h30, sans y avoir été autorisé par un adulte de l'école.

Les projets pour l'année en cours

Projets communs à toute l'école

- poursuite du LSU (livret scolaire unique) : application informatique gratuite et obligatoire développée au niveau national et qui permet qu'un élève ait le même livret du CP à la 3ème, quel que soit son établissement. Il pourra être transmis et consulté par la voie informatique entre les établissements de scolarisation.
Il contient les différents bulletins périodiques et de fin de cycle (fin CE2, fin 6ème et fin 3ème) qui correspondent aux paliers du socle commun, ainsi que les différentes attestations (sécurité routière, formation aux premiers secours...), ainsi que les dispositifs d'aide mis en place lors de la scolarité.
Cette année, l'équipe a choisi deux périodes d'évaluation en plus des évaluations diagnostiques. Les livrets d'évaluation seront donnés pour les vacances (ou juste au retour).

- Nouveauté EDUCONNECT

Objectif institutionnel : Permettre un accès à LSU pour les familles en temps réel (dès lors que le bilan est

verrouillé par les enseignants)
Protocole à la charge des parents :
1. Les parents se connectent sur le site http://educonnect.education.gouv.fr
2. Les parents renseignent leur numéro de portable et reçoivent une confirmation SMS
3. Les parents saisissent la date de naissance de leurs enfants pour valider
4. Les parents qui ont un accès France Connect, ils peuvent procéder à l'appariement de leurs deux comptes.

L'école a fait le choix d'épauler les familles dès la création des comptes : Le directeur de l'école en a crée un à chaque parent (identifiant + mot de passe). Un courrier individuel (papier) sera fait avec un document d'accompagnement. Il sera donné aux familles dès aujourd'hui.
Le directeur est chargé par le Recteur de suivre les inscriptions via un tableau de bord (sur Arena) et d'épauler les familles les plus en difficulté pour l'inscription.

-la programmation cinéma :

* la première séance de cinéma a eu lieu avant les vacances de Noël avec un film CP-CE1 : *Kerity, la maison des contes* et *Croc-Blanc* (CE2-CM1 et CM2)

*la seconde séance - séance parents/enfants - a eu lieu le 22 janvier avec la projection du film d'animation *Croman*. Pour cette séance, une quinzaine de parents nous ont accompagnés (en bénéficiant d'un tarif préférentiel d'entrée au cinéma)

*la troisième séance aura lieu le 12 avril et proposera un film différent à chaque cycle. Ces films sont choisis en lien avec la thématique du sport.

-L'ASEP Moïse Lévy a affilié les élèves à l'USEP cette année. Cela permet de participer à des rencontres sportives entre écoles sur le bassin graylois mais également à des rencontres sportives départementales. L'affiliation et la cotisation s'élèvent à 664,85€. Cette somme est financée par le budget PRE-Ville puisque le thème du sport a été retenu comme thème de travail commun par les 3 établissements du Réseau d'Education Prioritaire.

-le carnaval de la ville : l'école a choisi d'y participer cette année. Les classes de CP, (CE1), CE2 s'y rendront le mardi 5 mars après midi. Un transport depuis l'école va être proposé par la Mairie de Gray.

Il sera demandé aux familles de déguiser les enfants en tenue de sport. Il est à noter que l'école a été prévenue un peu tardivement de la tenue du carnaval (et des modalités d'organisation pratique).

-L'école est inscrite à l'Ecole qui Chante cette année. Un spectacle chantant (mais pas que)sera produit par tous les élèves au théâtre de Gray le jeudi 13 juin. Le thème du spectacle sera le sport et l'égalité fille-garçon (en cours d'écriture). L'EDM70 sera associée en partie à la préparation (chant choral). L'école travaille depuis de nombreuses années avec l'EDM70. Bien qu'elle est consciente que d'autres écoles doivent elles aussi bénéficier des prestations de l'école de musique, elle a été surprise d'apprendre que ça ne pourrait pas être le cas cette année (alors qu'un engagement oral avait été pris). Nous remercions M. Fallot, directeur de l'EDM70 d'avoir pu trouver un arrangement pour que M. Vezina puisse malgré tout venir sur 5 séances (11 habituellement). Il est a noté que nos élèves, scolarisés dans un Réseau d'Education Prioritaire et résidant pour 51% d'entre eux dans un quartier politique de la Ville prioritaire, sont très investis dans les projets culturels proposés. L'Ecole a pour mission de faciliter l'accès à la culture, c'est pourquoi la nôtre s'appuie sur les structures locales afin de construire à ses élèves des parcours d'éducation artistique et culturelle ambitieux. Nous espérons que les liens tissés depuis de nombreuses année avec l'EDM70 pourront malgré tout perdurer.

- Cette année, toutes les classes de l'école se sont inscrites à l'action la *Grande Lessive*, action visant à la production d'œuvres plastiques éphémères qui seront exposées dans la cour de l'école (le jeudi 28 mars 2019)
Le thème est «de la couleur ! »

- Service Sanitaire de Santé : l'école s'est portée candidate en fin d'année dernière pour accueillir des étudiants des filières de santé qui proposent des ateliers de prévention sur des thèmes choisis en concertation avec l'équipe pédagogique. Il a été retenu le thème du sport et de l'alimentation. Tous les élèves de l'école travailleront sous forme d'ateliers les lundis 18 et 19 mars prochains. Les étudiantes auront préparé des activités illustrant la nécessité d'avoir une pratique physique et sportive pour être en bonne santé et d'avoir des

habitudes alimentaires saines. La présence des familles est souhaitée pour participer à ce moment convivial le mardi 19 mars. Les élèves montreront à leur proche ce qu'ils ont appris et feront avec eux les ateliers présentés la veille. Certains d'entre eux pourront avoir lieu en dehors de l'école (aire de jeux du quartier par exemple).
A ce sujet, une information aux familles sur les goûters a été distribuée. En effet, de trop nombreux enfants viennent avec des goûters qui ne sont pas adaptés (le règlement intérieur signé en début d'année précise ce qui peut être emmené à l'école). Privilégier l'eau comme boisson, un fruit ou un petit biscuit. Pas de gâteaux salés ni de boissons sucrées.

- Permis citoyen en lien avec la mairie de Gray : La mairie souhaite proposer un permis citoyen à destination des enfants scolarisés sur la commune à partir de la rentrée 2019. L'école Moïse Lévy a été contactée pour s'y associer. Une rencontre avec un technicien et/ou un élu pour présenter l'outil et les modalités pratiques pourra être envisagé avant la fin de l'année scolaire. L'inspection prépare un contenu en lien avec les programmes.

- Cette année, la 34e édition des *Boucles de la Saône* souhaite à nouveau associer les écoles à travers leur association scolaire. Le dimanche 24 mars, les élèves qui le souhaitent pourront participer à une course adaptée à leur âge. Les inscriptions se feront au préalable (présentation d'un certificat médical obligatoire) et seront à remettre à l'enseignant avant le 19 mars. Des enseignants seront présents à la course mais les élèves resteront sous la responsabilité de leurs parents.

- Le blog de l'école : poursuite du double objectif. Offrir aux familles un espace de consultation des informations sur la vie de l'école et mettre en valeur des activités menées dans les classes.
Un compteur a été installé en janvier : plus de 600 vues sur la période.

- Les classes de CE2 et CM1 envisagent de faire une sortie avec nuitées au printemps 2020. Une demande financement exceptionnel sera formulé à la Mairie. Quel peut être le moment le plus opportun pour le faire ? Le projet pourra être transmis dès la rentrée aux services de la mairie. 600 euros peuvent être débloqués pour un tel projet.
A noter que l'ASEP Moïse Lévy sera sollicitée ainsi que les familles des élèves concernés. Le plan de financement n'a pas encore été élaboré.

Projets de cycle ou de classe *(à venir)*

*CP :

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 5 avril
- Prévention : les risques solaires le 18 janvier
- EDM70 : découverte des instruments de musique le 8 février
- Rencontre jeux d'opposition jeudi 14 février après midi (gymnase Delaunay)
- Rencontre Biathlon en avril
- Début du cycle piscine au printemps prochain (3ème trimestre)
- Visite du musée Baron Martin le 15 mars 2019
- Spectacle « Côté Court » le 5 avril
- Participation au « prix des incos »

*CE1:

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 5 avril.
- EDM70 : découverte des instruments de musique le 8 février
- Ateliers gymnastique le jeudi après midi
- Rencontre gymnastique USEP le jeudi 14 février après midi (Gymnase des Capucins)
- Rencontre Biathlon
- Cycle natation terminé

*CE2 :

- Intervenant en Musique : Bruno Vézina à compter du vendredi 5 avril
- Ateliers gymnastique le jeudi après-midi : rencontre USEP jeudi 14 février (Capucins)
- Lecture d'albums en maternelle

- Début du cycle piscine au printemps prochain (3ème trimestre)
- Cycle Handball séances avec le club *Val de Gray Handball* en période 5
- Randonnée photo à Champlitte, visite du musée des arts et traditions populaires (16/11)
- Correspondance en anglais avec une classe de l'école de Dampierre sur Salon
- Visite découverte de la ville de Gray le 22/03

*CM1 :

- Participation au tournoi Mathador.
- Cycle flûte à bec, interrompu pour l'instant
- Récré-surprise en lien avec le travail mené avec l'illustrateur Zaü
- Rencontre lutte Usep 7/02
- Inscription au Tour cycliste le 17 mai
- Travail sur les écrans en P5 (ANPAA) + collège
- Cycle Handball 7 séances avec le club *Val de Gray HandBall* en période 5

*CM2 :

- Travail en lecture avec le collège autour d'un livre
- Travail en Informatique dans la salle informatique du Collège Romé de L'Isle
- Rencontre jeux d'opposition
- Rencontre biathlon
- séances d'informatique au collège : programmation avec le logiciel Scratch
- Cycle Handball avec le club *Val de Gray HandBall* : 6 séances en P4
- Une récré surprise en cours de préparation à destination des élèves de 4e
- Tour cycliste, concours du logo associé
- Travail sur les écrans en P5 (ANPAA) + collège

*ULIS :

- Les élèves font les projets dans leur classe de référence
- Un créneau piscine suppélementaire

La sécurité à l'école

Pour mémoire, les établissements scolaires doivent préparer les élèves à diverses situations d'urgence afin qu'ils aient les attitudes les plus adaptées possibles s'ils étaient confrontés à des événements mettant en jeu leur sécurité. Cela fait partie des missions de l'école au titre du Parcours citoyen.
3 exercices alerte-incendie seront faits cette année et 3 exercices PPMS dont un alerte-attentat intrusion.

Les élèves et les personnels de l'école se sont entraînés le 13 novembre dernier à un exercice PPMS de confinement où le scénario retenu était celui d'une tempête où l'ensemble des occupants de l'école devaient se confiner.
Rappel du protocole : Au moment où la sirène d'alerte aux populations retentit, les élèves restent calmes, les enseignants ferment les volets et les fenêtres, éloignent les enfants des fenêtres. Prennent leur téléphone pour suivre les instructions.
Les familles en cas d'alerte de ce type ne doivent surtout pas se rendre à l'école. Ils doivent eux aussi suivre les consignes données via la radio (France Bleue).

-Un exercice d'entraînement anti-intrusion aura lieu le 12 mars prochain. Le scénario n'a pas encore été fixé. C'est la circonscription de Gray qui l'organise.
L'école a demandé l'assistance de la gendarmerie et de la police municipale.

L'école demande à M. le maire un échéancier quant à la pose de la nouvelle porte d'entrée (interphone) et les boutons PPMS. Déjà évoqué à plusieurs reprises. Échéancier à partir du 26 février.

Rappel de la vigilance à avoir aux abords de l'école (piétons et voitures). Un accident sans conséquence grave a eu lieu le 30 novembre alors que Mme Birsillat (agent de voirie) était absente.

L'équipe a mis à jour le DUERP. Un certain nombre d'éléments engageant la responsabilité de la municipalité ont été soulevés. Un courrier récapitulatif va être envoyé :

- amiante sur le toit du préau dehors (problème évoqué depuis plusieurs années)
- usage d'un massicot non-protégé (demande de remplacement sur budget investissement 2019 : 400€) accepté normalement
- disposer de sel de déneigement en quantité suffisante (ok)

Point sur les travaux et équipements

Merci pour les demandes de petits travaux réalisés rapidement :

- installation goulotte plancher pour câble informatique en salle 10
- prise réseau supplémentaire en salle 3 + 3 prises électriques (un ordinateur supplémentaire – don de l'enseignante de CP)
- Remplacement d'interrupteur dysfonctionnant
- Le remplacement de 2 ampoules de vidéoprojecteur a été effectué et réglé par la mairie en dehors du budget de fonctionnement de l'école. Merci (434,19€).
- Par ailleurs l'éclairage des salles a été changé par des lumières LED. Meilleure qualité d'éclairage.
- Réfection de la salle polyvalente
- Demande de budget au titre de l'investissement 2019 : remplacement du tableau à craies salle 7 (estimation 500€) + massicot salle des maîtres (400€)
- Un panneau d'affichage va être posé prochainement.
- Accès toilettes pour le RASED et réfection des salles

Le Réseau d'Éducation Prioritaire et la politique de la ville

Projet de Réseau :

Actions communes au Réseau :

Les enseignants des 3 établissements du réseau se sont réunis le 20 novembre afin d'élaborer les actions de cette année en lien avec le projet de réseau 2015-2019. 5 actions inter-degrés seront mises en place :

- En lien avec la **Web Radio** : les classes de Cycle 2 (CP-CE1 et CE2) travailleront avec le club Web Radio du Collège pour une émission qui sera produite en fin d'année scolaire.
- Les **récré-surprises** entre le Collège et l'élémentaire : les dates et les modalités restent à définir. Une Récré-surprise entre Maternelle et Élémentaire sera faite en fin d'année scolaire. Les modalités restent à définir.
- Un **travail inter degré sur le thème de l'alimentation** est reconduit : dans le cadre des enseignements et autour d'actions de liaison. Un petit déjeuner « équilibré » inter-degré (GS-CE2-6ème)
- Un **travail interdegré sur le thème du sport** : autour des déplacements. Une semaine sera identifiée en mai où chaque classe de primaire essaiera de faire une distance maximale au moyen de son choix. Des classes du collège s'y associeront (les modalités restent à définir). Chaque classe qui propose une performance sera encouragée par une autre classe du réseau.
- Un travail interdegré sur la thématique des écrans : les élèves de 5ème vont bénéficier de l'intervention d'une association qui propose des ateliers afin de prévenir les addictions et avoir un usage modéré des écrans. De petites scènettes vont être réalisées et proposées aux élèves de CM1 et CM2. De leur côté, les élèves de CM1 et CM2 travailleront en classe sur cette thématique. Une petite restitution est envisagée à ce moment-là (la forme reste à définir). Les familles seront invitées à ce moment. Un échange avec l'animatrice de l'association pourra avoir lieu sur la problématique des écrans puisque cette question prend une place de plus en plus importante dans la vie des enfants et des élèves.

Actions Moïse Lévy

Par ailleurs, chaque école définit des actions spécifiques. Pour l'année 2018-2019, l'école Moïse Lévy a choisi de poursuivre les actions déjà lancées l'année dernière : Le Dispositif Coup de Pouce Lecture, le travail en partenariat avec l'école de Musique, la constitution d'une médiathèque, les récrés-surprise.

Le Dispositif **Coup de Pouce Lecture** : 5 élèves de CP bénéficient d'un appui en lecture 3 soirs par semaine pendant 1h30 (de novembre à juin). Cette année, c'est Mme Hélène Moreau (AESH au Collège Romé de L'Isle) qui anime les séances. L'association Nationale Coup de Pouce Lecture assure le suivi et veille eu respect du protocole (ingénierie rigoureuse). Mme Jehl et la nouvelle coordinatrice du dispositif.
Les élèves participeront comme chaque année au Prix des Premières Lectures (4 livres seront étudiés et les élèves voteront pour celui qu'ils préfèrent. Les résultats des votes au niveau national seront connus en fin d'année scolaire.
Ce dispositif a pour but d'aider les enfants et leur famille à donner du sens sur l'acte de lire. C'est un apprentissage qui dépasse l'école puisque sa maîtrise marque un passage vers « le monde des grands ». Les élèves ont besoin d'un accompagnement supplémentaire parfois. L'engagement familial dans le processus est fondamental pour que les enfants y trouvent un sens. L'équipe Coup de Pouce tient à saluer l'investissement et l'intérêt porté par les familles ainsi que la qualité du travail proposé par Mme Moreau qui est très impliquée.
Cette année, 2 séances spéciales auront lieu hors les murs (au musée hier soir et à la bibliothèque municipale le lundi avant les vacances de printemps).

Le travail avec l'**école de Musique** : déjà évoqué

La constitution de la **médiathèque** : les prêts de DVD se poursuivent cette année. Les DVD des films visionnés ensemble au cinéma sont prêtés aux familles (1 classe différente à chaque période). Les films de cette année vont être prochainement achetés et seront mis à disposition progressivement (Kerity, Croc-Blanc, Croman, De toutes nos forces. Un DVD n'est plus disponible à l'achat)
Un DVD a été acheté sur le budget PRE-Ville : 58,36 €
Les 3 autres par l'ASEP Moïse Lévy : 168,24 €

Politique de la Ville :

Budget PRE – Fond Mairie

Comme chaque année, la mairie met à la disposition du réseau un budget spécifique PRE-fond Mairie de 2000€. Les 3 établissements se répartissent la somme en fonction de la part d'élèves issus du Quartier Prioritaire dans ses effectifs. Cette année, l'école Moïse Lévy compte 49 élèves issus du quartier prioritaire (sur 96 au total soit 51%). Le réseau compte au total un effectif de 132 (-40) élèves issus du quartier prioritaire. La part de Moïse Lévy est de 37% soit un budget de 740€.

Répartition des élèves issus du NQP dans les effectifs des établissements du réseau (2018) et répartition du Budget PRE Fond Mairie

	Maternelle des Capucins	**Moïse Lévy**	**Collège Romé de L'Isle**	**Total**
Nb d'élèves total	48	96	340	484
Nb d'élèves issus du NQP	34	49	49	132
Pourcentage dans l'école	71%	51%	14,5%	-
Pourcentage dans le réseau	26%	37%	37%	100%
Répartition du budget PRE-Fond Mairie	520,00 €	740,00 €	740,00 €	2 000,00 €

La préparation de la rentrée 2019

*les effectifs prévus : l'école accueille à ce jour 96 élèves (85 hors ULIS-école). 20 CM2 entreront en 6ème (+2 élèves Ulis école) et nous accueillerons 10 élèves de CP : l'effectif prévu est de 77 élèves (hors ULIS) pour la rentrée 2019.

Répartition des effectifs à la rentrée 2019 :

Cycle 2				Cycle 3	
CP	CE1		CE2	CM1	CM2
10	10+1 ulis	10	17+3 ulis	14+2 ulis	16+3 ulis

Mise en place du CE1 dédoublé : L'école Moïse Lévy, comme l'ensemble des écoles en Education Prioritaire (REP) bénéficiera d'un CE1 dédoublé à la rentrée 2019. Une création de classe sera allouée pour aider à sa mise en œuvre. Les effectifs attendus en CP ne permettront pas le dédoublement de la classe (10 élèves).
Par ailleurs, le Comité Technique Départemental réuni le jeudi 7 février dernier a décidé de la suppression du poste de PDMQDC à la rentrée 2019.

Pour la rentrée prochaine, les effectifs sont extrêmement serrés pour maintenir le même nombre de classes. En effet, 77 élèves sont prévus (hors ULIS Ecole) ; 86 (ULIS-école inclus) en l'état actuel des affectations.

La présence de l'ensemble des élèves à la rentrée de septembre sera importante. Il est demandé aux familles de consulter le calendrier scolaire qui a été donné à la rentrée (et consultable sur le blog de l'école) pour s'organiser en conséquence. Il y a encore des arrivées tardives en septembre (et des départs anticipés en juillet également). L'obligation scolaire est un devoir auxquels l'ensemble des familles doivent se soumettre ; la réussite de leur enfant en dépend.

*l'ELCO :

Pour mémoire les enseignements des cours ELCO (arabe et turc) ont lieu le mercredi matin. 2 groupes se succèdent (+le samedi pour le collège dans les locaux de l'école).
A la demande de l'école, les professeurs ont fait une première évaluation du niveau de maîtrise de la langue (d'après le niveau A1 du référentiel européen) dans 3 domaines : Parler, lire et écrire. Un petit commentaire a été ajouté. Une feuille sera collée dans le livret d'évaluation des élèves (avec le nombre d'absences). Cela permet de laisser une trace des acquis dans cette discipline qui bien qu'elle ne soit pas à l'emploi du temps scolaire, fait partie des compétences des élèves et crée un lien entre l'école et la langue de la famille.
A noter, un petit incident lors d'un cours du samedi matin (dégradation matérielle). Réglé en lien avec Mme Canot, principale du Collège. La non-présence d'un référent de l'école pendant les cours reste un problème notamment dans la liaison nécessaire avec les enseignants ELCO.

ASEP Moïse Lévy

Actions réalisées depuis le début d'année :

Vente de crêpes turques le 20 octobre qui a permis de récolter 319,68 €

Vente de Miel le 1er février qui a permis de récolter 380,35 €

Prochaines actions prévues : vente de gâteau à la foire le 10 avril (réservation emplacement, 3 tables+vit'abri à la communauté de de commune Val de Gray fait)

Photo de classe au printemps 2019

L’assemblée Générale de l'association sera faite au mois de mai 2019

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 28 juin 2019 après la classe. Une demande de tables/bancs a été faite. Malheureusement la Communauté de Communes ne pourra les prêter (déjà prises). La mairie a trouvé le matériel nécessaire.

Les questions diverses

La séance est levée à 18h50,

Date de la prochaine réunion : 18 juin 2019

La secrétaire de séance, Mme Jehl
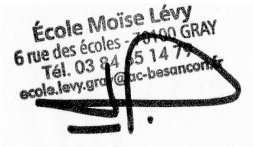
Le directeur de l'école M. Jeandel